



MAIRIE DE CLARET

04-67-02-93-80
mairie@claret.fr
www.claret.fr

Convocation à la séance du conseil municipal

Chères et chers collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira
Le lundi 5 décembre 2022 à 18h30, à la salle du conseil.

Je vous prie de participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 octobre 2022

- 78-1 Modificatif du tableau du conseil municipal
- 79-2 Maison du parc (création de gîtes et local artisanal ou commercial) actualisation demande de subvention Leader
- 80-3 État de l'actif Éclairage public
- 81-4 DM 3 budget principal 197-00
- 82-5 DM 1 budget annexe TVA et reversement au budget général
- 83-6 Vote des restes à réaliser en dépenses
- 84-7 Institution du reversement obligatoire de la part communale de taxe d'aménagement pour 2022 et 2023
- 85-8 Échange commune cave coopérative : déclassement du domaine public
- 86-9 Location bâtiment communal avenue du nouveau monde
- 87-10 Révision des loyers
- 88-11 Motion sur les finances locales
- 89-12 Cadeaux bénévoles de la bibliothèque et gîtes
- 90-13 Subventions école primaire et CCAS
- 91-14 Indemnité gardiennage église
- 92-15 Convention d'adhésion à la médecine préventive du CDG

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, chers et chères collègues, en mes sentiments les meilleurs.

Fait à Claret, le 29/11/2022



Le Maire,
Philippe TOURRIER